

PROCURATION D'ACTIONNAIRE

Le (la) soussigné(e)

nom:

(si l'actionnaire est une société) forme juridique :

adresse/ siège social:

<i>propriétaire de:</i>	<i>... action(s) de la société</i>
<i>dénomination sociale:</i>	COIL SA/NV
<i>siège social:</i>	1000 Bruxelles, Rue de la Presse 4
<i>immatriculation au Registre des Personnes Morales</i>	0448.204.633 (RPM Bruxelles)

*(si l'actionnaire est une société)
représentée conformément à ses statuts par
2 administrateurs / 1 administrateur-délégué / 1 gérant ...
(nom, prénom, fonction)*

*qui déclare et garantit par la présente avoir les pleins pouvoirs pour signer cette procuration pour le
compte du soussigné / de la soussignée et*

désigne comme mandataire : (nom, prénom)

aux fins de le (la) représenter à l'assemblée générale de la société

qui se tiendra le: 5 juin 2019

à: 10.30 heures

à: 3400 Landen, Roosevelt 5

et aux fins de voter en son nom et pour son compte sur tous les points de l'ordre du jour et dans le sens des instructions de vote exprimées ci-après.

ORDRE DU JOUR

1. **Lecture des rapports du conseil d'administration et du commissaire sur les comptes annuels et les comptes consolidés de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2018 et lecture des comptes annuels consolidés de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2018**

2. **Approbation des comptes annuels de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2018**

Proposition de décision:

L'assemblée décide d'approuver les comptes annuels de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2018.

3. **Décision concernant l'affectation du résultat**

Proposition de décision:

Le résultat à affecter est le suivant:

-	Résultat reporté:	5.061.675,78 EUR
-	Résultat de l'exercice:	- 1.716.109,07 EUR

Résultat total à affecter: 3.345.566,71 EUR

L'assemblée décide d'affecter le solde du résultat comme suit:

- Bénéfice reporté: 3.345.566,71 EUR

4. **Décharge aux administrateurs pour l'exercice de leur mandat pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2018**

Proposition de décision:

L'assemblée décide de donner, par un vote spécial et individuel pour chacun d'eux, décharge aux administrateurs pour l'exercice de leur mandat pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2018.

5. **Décharge au commissaire pour les actes posés dans le cadre de sa mission de contrôle pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2018**

Proposition de décision:

L'assemblée décide de donner décharge au commissaire pour les actes posés dans le cadre de sa mission de contrôle durant l'exercice social clôturé au 31 décembre 2018.

6. **Questions des actionnaires aux administrateurs et au commissaire conformément à l'article 540 du Code des sociétés**

7. **Divers**

INSTRUCTIONS DE VOTE

Vote sur la proposition 2 de l'ordre du jour

- Approbation des comptes annuels de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2018
 - vote pour ()
 - vote contre ()
 - abstention ()

Vote sur la proposition 3 de l'ordre du jour

- Décision concernant l'affectation du résultat
 - vote pour ()
 - vote contre ()
 - abstention ()

Vote sur la proposition 4 de l'ordre du jour

- Décharge aux administrateurs suivants pour l'exercice de leur mandat pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2018 :
 - James Clarke
 - vote pour ()
 - vote contre ()
 - abstention ()
 - Finance & Management International SA
 - vote pour ()
 - vote contre ()
 - abstention ()
 - Patrick Chassagne
 - vote pour ()
 - vote contre ()
 - abstention ()
 - Tom Frost
 - vote pour ()
 - vote contre ()
 - abstention ()

Vote sur la proposition 5 de l'ordre du jour

- Décharge au commissaire pour les actes posés dans le cadre de sa mission de contrôle pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2018
 - vote pour ()
 - vote contre ()
 - abstention ()

Si le(la) soussigné(e) n'a pas indiqué d'instructions de vote concernant une des résolutions proposées, le mandataire s'abstiendra de voter pour cette résolution.

Toute procuration doit parvenir au siège d'exploitation de la société (3400 Landen, Roosevelt 5) dans les meilleurs délais et au plus tard cinq jours francs avant l'assemblée. A défaut, la société ne reconnaîtra pas les pouvoirs du mandataire.

Fait à:

Le:

Nom - prénom:

Fonction: